

### Appel à candidatures

#### Emploi proposé

- Technicien(ne) chargé(e) de mission : Appui à la mise en œuvre de la convention de développement forestier passée avec le département du Morbihan en 2020
- CDD de 9 mois, renouvelable en fonction des crédits disponibles
- Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020
- Poste basé à Vannes (56)

#### Nature de l'activité

Mener à bien les actions prévues dans la convention d'appui au développement forestier 2020 passée avec le Département du Morbihan en lien avec le chef de l'antenne départementale :

- Promotion et instruction administrative et technique des dossiers du programme départemental d'aide à la forêt pour les communes, EPCI et groupements de propriétaires forestiers.
- Analyse et état des lieux des besoins en équipement des massifs forestiers pour la protection des forêts contre l'incendie en liaison avec le SDIS56.
- Réponse aux demandes d'assistance technique formulées par les propriétaires en matière de reconstitution de peuplements après coupe rase.
- Promotion des documents de gestion durable (PSG volontaires, Codes des bonnes pratiques sylvicoles) par la réalisation de visites diagnostic.
- Organisation de réunions de vulgarisation auprès des propriétaires forestiers pour la mise en oeuvre de la gestion forestière durable.
- Organisation d'opérations de regroupement des propriétaires forestiers et animation des regroupements existants.
- Appui ponctuel aux collègues du CRPF (animation cycles FOGFOR, mesure de placettes d'expérimentation...).

#### Profil recherché

##### Diplômes demandés et expérience :

- Technicien forestier, BTS option gestion forestière/ production forestière ou diplôme équivalent ;
- Diplôme complémentaire, de type licence pro apprécié ;
- Première expérience en forêt privée appréciée.

**Qualités requises :**

- Capacités d'animation et de communication ;
- Goût pour la pédagogie et la formation ;
- Esprit d'initiative, autonomie ;
- Sens du contact avec les propriétaires forestiers, les professionnels de la filière bois ;
- Rigueur ;
- qualité de rédaction et de synthèse ;
- Aptitude à travailler en équipe et à mener des réunions de concertation.

**Compétences souhaitées :**

- Bonnes connaissances forestières et connaissance du CRPF et du contexte de la forêt privée en général;
- Maîtrise des outils informatiques courants (WORD, EXCEL, POWERPOINT...) et des logiciels SIG ;
- Titulaire du permis de conduire B ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

**Situation administrative**

Statut : Contrat de droit public à durée déterminée de 9 mois, renouvelable en fonction des crédits disponibles

Résidence administrative : Vannes (antenne CRPF)

Lieu de travail : Antenne du CRPF de Vannes avec déplacements réguliers en Morbihan et plus ponctuellement sur la région Bretagne

Rémunération : selon barème CRPF des agents en contrat à durée déterminée

**Personnes à contacter**

- Michel COLOMBET, Délégué régional Bretagne [michel.colombet@crpf.fr](mailto:michel.colombet@crpf.fr) (tel : 02 99 30 44 99)
- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF [arnaud.guyon@cnpf.fr](mailto:arnaud.guyon@cnpf.fr) (02 40 76 93 55 ou 06 84 83 36 52)

**Dépôt de candidature**

**Les candidatures devront être reçues au plus tard le vendredi 14/02/2020**

Envoyer par mail ou courrier postal un dossier comprenant :

- un curriculum vitae précisant en particulier : études, diplômes, qualification et expériences professionnelles antérieures ;
- la copie des diplômes et attestation des titres et activités professionnelles citées.

à : Monsieur le Directeur du CRPF de Bretagne - Pays de la Loire

36 avenue de la Bouvardière - 44800 SAINT-HERBLAIN

Mèl : [arnaud.guyon@cnpf.fr](mailto:arnaud.guyon@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera retenu seront invité(e)s à se présenter devant une commission de sélection qui se tiendra fin février 2020 dans les bureaux du CRPF 101A avenue Henri Fréville 35200 RENNES.